



Département des Infrastructures et
des ressources humaines (DIRH)

Office de l'information
sur le territoire

Avenue de l'Université 5
1014 Lausanne

Aux bureaux
d'ingénieurs-géomètres

Lausanne, le 31 janvier 2020

Bilan des mutations 2019 et points de diligence

Mesdames, Messieurs,

En ce début d'année, nous avons l'avantage de vous transmettre **le bilan annuel des dossiers de mutation** avec, en annexe, la statistique concernant votre bureau. Nous vous laissons comme d'habitude le soin d'interpréter les résultats et de procéder à des comparaisons multi-annuelles.

En 2019, l'OIT a traité plus de 4'000 dossiers (y compris les mutations sans plan), ce qui représente une quantité similaire à celle des quatre dernières années et bien supérieure à la moyenne des dix dernières années. Le **taux de succès, par bureau**, se situe entre **80%** et **100%**. La moyenne générale pour l'ensemble des dossiers s'est stabilisée à **95%**. Plusieurs bureaux sont parvenus à livrer plus de 95% de leurs dossiers sans erreur. Nous nous en réjouissons et nous les félicitons.

Comme indiqué dans notre courriel du 10 avril 2019, l'**émolument de mise à jour** de la BDCO pour les **dossiers à ne pas transmettre au RF** (aucun changement au feuillet RF) a été supprimé. Nous vous rappelons qu'il est important de continuer à saisir les quantités dans la partie "**Dénombrement**" de ConverCe à des fins statistiques. Nous rappelons que, dans ces cas, un simple croquis ou schéma d'exécution accompagnés d'une liste de coordonnées sont suffisants pour mettre à jour la BDCO et que l'établissement d'un plan et d'un tableau de mutation sont inutiles.

Les travaux d'harmonisation des informations relatives aux bâtiments entre différentes bases de données (CAMAC-RCB-MO-RF) se poursuivent. Dans le cadre de ces travaux, une opération globale permettant de regrouper les bâtiments, anciennement séparés en bâtiments hauts et bas, aura lieu dans la BDCO conformément aux normes actuelles.

Par ailleurs, les expériences réalisées par l'OIT dans le domaine de la mise à jour permanente ces dernières années montrent qu'il s'agit de rester attentif aux points de diligence mentionnés en annexe.

Nous vous remercions de transmettre ces informations à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs concernés dans vos bureaux. Nous vous remercions pour votre diligence et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Le Géomètre cantonal

C. Favre

Annexe : Mentionnées